

# PREIXAN

## Avenir

Bulletin de Preixan n°155

Avril 2019

### FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale sera **fermée pour une durée limitée, à savoir les samedi 27 avril, mardi 30 avril et mercredi 1<sup>er</sup> Mai 2019.**

**Fermeture hebdomadaire, le lundi.**

### CARNET

Bienvenue à **Lya Sarrias**, née le 16 mars 2019 à Carcassonne.

Félicitations aux parents, Laetitia Doucet et Mickaël Sarrias.

### COMPLÉMENT D'INFORMATIONS SUR L'OPÉRATION BROYAGE DE VÉGÉTAUX PROPOSÉE PAR LE COVALDEM 11

**Si vous êtes intéressés par l'offre du COVALDEM 11, portant sur l'organisation d'une opération de broyage de végétaux sur notre commune, vous pouvez encore vous inscrire auprès du secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture, au numéro suivant : 04.68.26.80.55.**

**Une campagne de broyage de végétaux sur notre commune ne pourra être organisée qu'au vu d'un certain nombre d'inscrits.**

Toutefois, vous trouverez ci-après les principales réglementations de ce service assuré par le COVALDEM 11.

1. Le service de broyage est assuré uniquement pour les particuliers de notre commune.
2. Le service de broyage consiste à broyer uniquement que des déchets verts issus de la taille et l'élagage d'arbres et arbustes, par les particuliers de notre commune.
3. Le diamètre maximal des branchages à broyer ne devra pas excéder 11 cm.
4. L'intervention d'opération de broyage sur la commune sera réalisée selon un calendrier défini par le COVALDEM 11, pouvant se dérouler du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. En raison d'intempéries, la date arrêtée pour le broyage pourra être annulée et reportée.
5. Le jour de l'intervention de COVALDEM 11 pour le broyage sur la commune, les particuliers inscrits devront venir sur le site de broyage avec leurs déchets verts aux horaires prévus pour l'intervention de broyage. Les particuliers pourront récupérer le broyat obtenu par leur propre moyen (sac, brouette, remorque ...).
6. Dans le cadre de la sécurité de l'agent du COVALDEM 11 en charge du broyage des déchets verts, les branches à broyer devront être tronçonnées et dégagées des ronces avant d'être déposées sur le site de broyage par le particulier. Le particulier devra respecter la nature des déchets à broyer, leur volume et la non présence d'éventuels éléments exogènes (ferraille, ficelles, etc) non conformes.
7. Une zone de sécurité, sur le site de broyage, sera balisée pour interdire l'accès de tout particulier pendant le fonctionnement du broyeur. Le particulier devra respecter les consignes de sécurité et l'interdiction d'accès.

Dans ce numéro :

- **Communiqués**

*Fermeture de l'APC*

*Carnet*

*Règlement broyage de végétaux*

*Chat errant*

*Zéro pesticide - Jardiner autrement*

*L'UNESCO pour nos châteaux*

*Mois Verts de Carcassonne-Agglomération*

*ENEDIS recrute*

*Recrudescence de la rougeole*

*Règles des sécurités devant*

*l'école*

- **Vie locale**

*Club du 3<sup>ème</sup> Age : Voyage*

- **Infolettre électronique**

### CHAT ERRANT

Un très beau chat noir, avec un collier, s'est installé dans les maisons d'un quartier de la commune, au Pech de Gouzène.

**Si vous êtes la ou le propriétaire de cet animal, vous voudrez bien contacter le secrétariat de mairie qui vous communiquera les coordonnées des personnes à joindre pour récupérer votre**



## ZÉRO PESTICIDE - JARDINER AUTREMENT



[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

# ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX**  
pour ma santé  
et la planète



## MON POTAGER sans pesticides

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber.**

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques\* sur [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

*\*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...*

### Des solutions alternatives existent !

- Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol.
- Cultiver, à proximité les unes des autres, des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels.
- Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs.
- Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bio agresseurs.

### Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de bio contrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter.

Vous pouvez utiliser des produits de bio contrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bio agresseur et les conditions climatiques.



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



### L'UNESCO POUR NOS CHÂTEAUX !

Autour de la cité de Carcassonne, les châteaux d'Aguilar, Quéribus, Lastours, Peyrepertuse, Puilaurens, Termes dans l'Aude et de Montségur dans l'Ariège forment un ensemble défensif réputé imprenable. C'est cet ensemble de citadelles du vertige — ainsi dénommées par l'écrivain Michel Roquebert — qui candidate à être inscrit sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Ces forteresses sont un élément fort de notre histoire et de notre identité. Leur reconnaissance par l'Unesco serait une fierté et offrirait une belle perspective de développement pour le territoire et pour ses habitants.

Rejoignez le comité de soutien à la candidature des citadelles du vertige au patrimoine mondial de l'Unesco !

Soit sur formulaire papier auprès de Laetitia PIVA, soit via le site <https://citadellesduvertige.aude.fr>



## MOIS VERTS DE CARCASSONNE-AGGLO

**MOIS VERTS**

**MARS AVRIL 2019**

**CONNAÎTRE ET PRÉSERVER  
LES RESSOURCES NATURELLES  
DE NOTRE TERRITOIRE**

EXPOSITIONS  
RENCONTRES  
CONFÉRENCES  
DÉBATS...

Plus d'infos sur le  
[www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr)

carcassonne  
TERRE D'AUDACE  
agglo

Pour connaître et préserver les ressources de notre territoire, profitez des mois verts de mars à avril 2019 pour assister aux expositions, conférences, rencontres et débats organisés autour de l'environnement.

Vous pourrez également participer à de multiples ateliers découvertes ("jardinons au naturel", atelier de compostage, Explora science, Grand Quizz, ...) et bien d'autres encore (randonnée, échanges de graines, projection-débat, ...) durant ces deux mois. **Alors ne ratez pas les rendez-vous à venir en téléchargeant dès maintenant le programme des "Mois Verts"!** Sur le site <https://www.carcassonne-agglo.fr/fr/actualites/les-mois-verts.html>

ENEDIS RECRUTE 

ENEDIS recherche six technicien(ne)s d'intervention polyvalent(e)s : 2 à Montpellier, 2 à Béziers, 1 à Nîmes, 1 à Narbonne.

**Les candidat(e)s devront avoir une formation dans le domaine de l'électricité, niveau CAP, BEP, BAC Pro et titulaire du permis B.**

**Débutant(e) accepté(e).**

Les CDD sont pour trois mois, avec possibilité de renouvellement jusqu'à dix huit mois.

**Si vous êtes intéressés, les postulations doivent être adressées via le site internet <https://www.enedis.fr/recrute>**

## L'ARS COMMUNIQUE



## Les symptômes

**Forte fièvre**  
(jusqu'à 39-40°C)

**Grande fatigue**

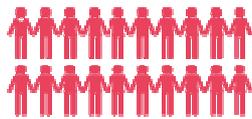
**Conjonctivite**

**Toux**

**Puis éruption cutanée**  
(boutons rouges)



Un malade peut contaminer jusqu'à  
**20 personnes**



**Je suis né(e) en 1980  
ou après**

**Je consulte  
mon carnet de santé,  
pages vaccinations**

- J'ai reçu **2 doses de vaccin** contre la rougeole  
→ **Je suis protégé(e)**
- Je n'ai reçu qu'une dose
- Je ne suis pas vacciné(e)
- Je n'ai pas mon carnet de santé  
→ **Je consulte mon médecin**

**Je suis né(e)  
avant 1980**

J'ai probablement  
déjà eu la rougeole,  
dans ce cas  
**je suis protégé(e)**

- **En cas de doute, je consulte  
mon médecin qui pourra  
me conseiller**

## RAPPEL DE SÉCURITÉ POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DE PREIXAN ET DE ROUFFIAC D'AUDE

Il est constaté une recrudescence d'incivilités et de stationnements gênants devant l'école de Preixan qui mettent en danger en premier lieu les enfants et qui occasionnent des désagréments lors de l'arrivée et du départ du bus de ramassage. Ce dernier ne pouvant même plus respecter les horaires, il est en effet, contraint d'attendre le départ des véhicules mal stationnés.

Tous les parents souhaitent stationner au plus près de la porte d'entrée de l'école, sauf que le parking réservé à cet effet n'est pas extensible. Il faut donc accepter d'utiliser le stationnement de proximité, ce qui engendre de faire quelques pas jusqu'à l'école.

Doit-on rappeler également que la sécurité de vos enfants commence par sa sécurité dans le véhicule qui le transporte à l'école ; trop d'infractions à ce sujet sont constatées au quotidien, telles que transport d'enfant sans ceinture de sécurité ou sur les genoux du parent pendant la conduite du véhicule. Au même titre que le stationnement anarchique, ces imprudences sont verbalisables.

**CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE**

## VOYAGE

Le Club du 3<sup>ème</sup> âge de Preixan organise la visite au

### Château de San Ferran Figueras et à la Jonquera

**le jeudi 13 juin 2019**

**Départ** de Rouffiac d'Aude à **7h30** devant le cimetière, de Preixan à **7h45** devant le foyer, de Carcassonne à **8 h** sur le parking de Darty.

**Petit déjeuner** libre sur l'autoroute.

**Rendez vous** à 10h30 au château de San Ferran à Figueras.

Cette fortification militaire de grandes dimensions a été construite au XVIII<sup>e</sup> siècle suivant le projet du commandant du Corps des Ingénieurs, Juan Martin Zermeno. Elle occupe 32 hectares pour un périmètre de 3 120 mètres ; les citernes qui se trouvent sous la place d'armes peuvent contenir 9 millions de litres d'eau. Le château de San Ferran, qui pouvait accueillir 4 000 hommes d'armes, est un élément patrimonial de premier ordre : c'est le plus grand monument de Catalogne et la plus vaste forteresse d'époque moderne d'Europe.

#### **Visite intérieure du château**

Il s'agit de la visite conventionnelle, qui est une visite guidée à l'intérieur de la forteresse. Elle inclut la visite à pied de la place des armes, des remparts et des écuries. Durée du parcours : 1h15 à 1h30.

Temps libre pour continuer votre visite des extérieurs.

Départ en direction de la Jonquera pour un repas dans un restaurant Buffet Libre.

#### **Repas et boissons à volonté**

Après le repas, temps libre pour faire vos courses, environ 2 h.

Retour vers vos localités.

**Prix : 62 € par personne, paiement à l'inscription.**

Inscriptions avant le **samedi 11 mai 2019**

chez Mme Noëlle CROS Tél : 04 68 26 80 54 ou chez Mme Marie MONTAHUC Tél : 06 88 74 75 53



### ***COUPON RÉPONSE***

NOM :

PRENOM :

Nombre de personnes :

N° de téléphone (facultatif)

Soyez informés régulièrement des actualités de notre village en vous abonnant gratuitement à l'infolettre électronique de Preixan.

Pour cela, indiquer votre adresse de messagerie dans le formulaire d'inscription sur le site internet officiel de Preixan [www.preixan.com](http://www.preixan.com)

Besoin d'aide : [communication@preixan.com](mailto:communication@preixan.com)

#### La rédaction

**Direction de la publication :**  
Patricia DHUMEZ

**Commission Info-Com**  
**Rédaction - Maquette**

Josiane ARMERO/Patricia DHMEZ

Magali DICK/Véronique PLA

Michel RIEUSSEC/Jérôme VALINA

#### À votre écoute

**Contacts :**  
[communication@preixan.com](mailto:communication@preixan.com)

Visiter le site officiel de la commune :

[www.preixan.com](http://www.preixan.com)